



Gasville/Oisème

SAINT-PREST, le 13 janvier 2014

Monsieur Philippe VIGIER
Député et Maire de Cloyes
33, rue Gambetta
28200 CHATEAUDUN

Lettre ouverte à Monsieur Philippe VIGIER

Monsieur le Député,

L'article paru dans l'Echo Républicain du dimanche 12 janvier n'a pas manqué de nous faire réagir.

En effet, il est rapporté des propos que vous avez tenus, alors que vous n'avez pas assisté à notre Assemblée Générale.

Nous sommes étonnés des prises de position que vous affirmez pour les raisons suivantes :

- Vous oubliez de dire, comme beaucoup d'autres élus, qu'il n'y a pas un consensus total des élus et parlementaires. Il n'est en aucun cas tenu compte de la position de ceux qui défendent l'environnement et la qualité de vie des habitants des villages les plus impactés
- Vous militez pour une mise en 2 x 2 voies gratuite de la RN 10, payée par l'Etat sur votre secteur
- Vous êtes adhérent de l'association « A10 gratuite » de Saint-Arnoult-en-Yvelines et faites partie du Comité d'élus qui se battent depuis plus de 12 ans pour obtenir la gratuité de la tranche francilienne de l'A10/A11 au titre de l'égalité territoriale

Par contre, vous êtes favorable au projet d'aménagement de la RN 154 par voie de concession autoroutière, et vous allez défendre ce point de vue, le mercredi 15 janvier avec vos collègues parlementaires.

Un peu de cohérence dans vos propos, arrêtez de vouloir chez les autres ce que vous ne voulez pas chez vous, au titre du sacro saint « INTERET GENERAL ».

Même si vous respectez les opposants au projet, qui sont probablement plus nombreux que vous ne le pensez, êtes-vous sûr qu'il s'agit bien de l'intérêt général ?

Nous avons toujours été à votre disposition pour vous rencontrer et évoquer ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, mes salutations distinguées.

François BREDON
Président

SAINT-PREST et GASVILLE/OISEME ENVIRONNEMENT
18, les Hauts du Château 28300 SAINT-PREST
Tél. 06 13 07 88 31
Site internet www.stprest-environnement.org